

### Plages-Horaire des révisions/bilans/examens

Chers élèves,  
Madame, Monsieur,  
Chers parents,

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'organisation de fin d'année pour l'année scolaire 2025-2026 et plus particulièrement les plages-horaires des examens.

#### ➤ Révisions

Les élèves de 1<sup>ère</sup> année sont en révision à partir du lundi 15 juin, selon l'horaire de cours normal.

#### ➤ En 1<sup>ère</sup> année

Clôture de la période 3 le 12 juin et bilans en Français, Math, Sciences et LM.

Cours jusqu'au vendredi 19 juin inclus selon l'horaire ; fin des cours à 11h40 le vendredi 19 juin.

Ci-dessous, l'organisation prévue des bilans diagnostiques. L'horaire des matières leur a été transmis via leur journal de classe.

Lundi 22 juin	Mardi 23 juin	Mercredi 24 juin	Jeudi 25 juin
8h10 – 9h50 Préparation Bilan Sciences	8h10 – 9h50 Préparation Bilan Mathématique	8h10 – 9h50 Préparation Bilan Langue moderne	8h10 – 9h50 Préparation Bilan Français
9h50 – 10h00 Récréation	9h50 – 10h00 Récréation	9h50 – 10h00 Récréation	9h50 – 10h00 Récréation
10h00 – 11h40 Bilan Sciences	10h00 – 11h40 Bilan Mathématique	10h00 – 11h40 Bilan Langue moderne	10h00 – 11h40 Bilan Français
jusque 12h15 1/3 temps pour les élèves « DYS »	jusque 12h15 1/3 temps pour les élèves « DYS »	jusque 12h15 1/3 temps pour les élèves « DYS »	jusque 12h15 1/3 temps pour les élèves « DYS »

En 1<sup>ère</sup> année, les élèves ayant terminé le bilan avant l'expiration du délai prévu **restent sous la surveillance de leur professeur jusqu'à la fin de ce bilan.** Aucun élève ne quitte le local avant la fin du temps imparti pour l'épreuve.

Les élèves de 1<sup>ère</sup> seront licenciés à l'issue de leur bilan, à 11h40 ou à 12h15 pour les élèves « DYS » bénéficiant du tiers-temps supplémentaire, du 22 au 25 juin. Aucune étude n'est assurée au sein de l'établissement après les bilans.

A partir du 26 juin, les cours sont suspendus pour les Conseils de classe de Délibération.

➤ En 2<sup>ème</sup> année

Clôture de la période 3 le 12 juin et examens du CE1D du 19 au 25 juin selon l'horaire ci-dessous.

Les élèves de 2<sup>ème</sup> année sont en révision à partir du vendredi 12 juin, selon l'horaire de cours normal.

Afin de préparer l'épreuve, les élèves de 2<sup>ème</sup> année seront libérés à 11h40 le jeudi 18 juin.

Vendredi 19 juin	Lundi 22 juin	Mardi 23 juin	Mercredi 24 juin	Jeudi 25 juin
8h10 - 9h50 CE1D LM	8h10 – 9h50 CE1D Mathématique	8h10 – 9h50 CE1D Français	8h10 – 9h50 CE1D Sciences	8h10 – 15h40 Oral CE1D LM Selon l'horaire
9h50 – 10h00 Récréation	9h50 – 10h00 Récréation	9h50 – 10h00 Récréation	9h50 – 10h00 Récréation	
10h00-10h50 CE1D LM	10h00 – 11h40 CE1D Mathématique	10h00 – 11h40 CE1D Français	10h00-10h50 CE1D Sciences	
11h00 à 11h40 Oral CE1D LM Selon l'horaire				
11h40 à 12h15 Pause et repas de midi				
À partir de 12h15 Oral CE1D LM Selon l'horaire				

Les élèves « DYS » en aménagements raisonnables disposent du tiers temps supplémentaire pour la réalisation de leurs épreuves externes et terminent leurs épreuves à 12h30. Une pause leur sera également assurée.

En 2<sup>ème</sup> année, les élèves ayant terminé leur CE1D avant l'expiration du délai prévu **restent sous la surveillance de leur professeur jusqu'à la fin de cette épreuve.** Aucun élève ne quitte le local avant la fin du temps imparti pour l'épreuve.

A l'issue de chaque épreuve du CE1D, les élèves de 2<sup>ème</sup> seront libérés. Aucune étude n'est assurée au sein de l'établissement pendant la période du CE1D. A partir du 26 juin, les cours sont suspendus pour les Conseils de classe de Délibération.

**Attention** : Dans le cadre de l'épreuve orale du **19 juin en LM**, les élèves auront une pause de 10h50 à 11h00. Ils disposeront d'un temps de repas entre 11h40 et 12h15 (pique-nique personnel ou commande de sandwich auprès de l'école possible) ; l'oral ayant lieu selon l'ordre de passage communiqué au Journal de classe.

A l'issue de l'oral, l'élève pourra sortir de l'établissement. **Aucune sortie ne sera autorisée entre l'épreuve écrite et l'épreuve orale.** Un local de révisions sera attribué à chaque classe, sous la surveillance d'un professeur attitré.

➤ En 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> années

Clôture de la période 3 le 29 mai ; examens à partir du 10 ou 12 juin au 25 juin selon l'horaire qui leur a été transmis.

Les élèves du 3<sup>ème</sup> degré sont en révisions à partir du mercredi 3 juin, selon l'horaire de cours normal.

Les élèves du 2<sup>ème</sup> degré sont en révisions à partir du vendredi 5 juin, selon l'horaire de cours normal.

Afin de préparer l'épreuve, les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années seront libérés à 12h30 le jeudi 11 juin. A l'issue de chaque épreuve, les élèves seront libérés.

A partir du 26 juin, les cours sont suspendus pour les Conseils de classe de Délibération.

Aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> degrés, les élèves ne peuvent quitter le local d'examen avant **50 minutes d'épreuve**. Le professeur indiquera alors l'heure de départ du local dans le journal de classe et signera pour autoriser la sortie de l'examen. Les parents sont invités à contresigner quotidiennement les heures de fin d'examens afin d'autoriser, le cas échéant, une sortie anticipée le lendemain.

➤ En 6<sup>ème</sup> année

Clôture de la période 3 le 29 mai ; examens du 10 au 25 juin selon l'horaire qui leur a été transmis ; examens écrits et oraux selon l'horaire de passage prédéfini.

Les élèves du 3<sup>ème</sup> degré sont en révisions à partir du mercredi 3 juin, selon l'horaire de cours normal.

A l'issue de chaque épreuve, les élèves seront libérés.

A partir du 26 juin, les cours sont suspendus pour les Conseils de classe de Délibération.

Remise des bulletins aux élèves ayant une seconde session UNIQUEMENT par les titulaires le mardi 30 juin de 15h30 à 16h00. Les élèves ayant réussi recevront leur bulletin lors de la proclamation.

Réunion de parents et consultation des copies d'examen le mardi 30 juin de 16h00 à 19h00.

Proclamation des Rhétos le jeudi 2 juillet à 17h00.

Les élèves ne peuvent quitter le local d'examen avant **50 minutes d'épreuve**. Le professeur indiquera alors l'heure de départ du local dans le journal de classe et parafera pour autoriser la sortie de l'examen. Les parents sont invités à contresigner quotidiennement les heures de fin d'examens.

Les élèves de 6<sup>e</sup> générale seront évalués sur base du CESS en Français et en Histoire, ainsi que par des épreuves certificatives.

➤ **Rappel : nos canaux de communication**

Invitez votre enfant à consulter régulièrement :

- ✓ Son journal de classe et son cahier d'avis
- ✓ Sa boîte mail (...@arpac.be),

Les communications se trouvent également sur :

- ✓ Notre site internet ([www.arpac.be](http://www.arpac.be)) dans la rubrique « Communications »
- ✓ La page Facebook de notre établissement



- ✓ Ecole en Ligne

Attention, il y a 2 voies d'accès, chacun ayant reçu des codes distincts :

- EEL « Parents »
- EEL « Elève »

En vous souhaitant bonne réception de ces informations, nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration. Nous vous prions de croire, Chers élèves, Chers parents, en l'assurance de notre entier dévouement.

Pour l'équipe pédagogique et éducative de l'ARPAC,

N. Verhelst  
Directrice adjointe

V. Lennaertz  
Directrice